

Faculté des sciences économiques, sociales et politiques



Mineure en économie (ouverture)

Objectifs

La mineure d'ouverture à l'économie initie les étudiants aux notions de base dans les principaux domaines de l'économie :

- économie politique,
- macroéconomie,
- microéconomie,
- théorie de la croissance, ...

Conditions et critères d'accès

Cette mineure d'ouverture est accessible à tous les étudiants de baccalauréat **n'ayant pas de pré requis techniques** en mathématiques, en statistiques et en économie.

Formations accessibles au terme de la mineure

La mineure d'ouverture à l'économie ne donne **pas accès direct** au Master en Sciences économiques.

Structure détaillée

Elle sera constituée de cours du baccalauréat en économie et gestion :

- 15 crédits de cours de base :

<u>ESPO1111</u>	Economie politique[60h+30h] (8 crédits)	Paul Belleflamme Philippe De Villé Pierre Dehez Jean Hindriks Chantal Kegels Xavier Wauthy
<u>SESP1111A</u>	Statistique et éléments de probabilité : 1ère partie[22.5h+22.5h] (4 crédits)	N.
<u>SESP1112</u>	Mathématiques et logique[30h+15h] (3 crédits)	Etienne Loute Yves Pochet
- 15 crédits de cours d'économie offerts en BAC1 et BAC2, parmi les cours suivants:		
<u>ECGE1222</u>	Microéconomie[45h+15h] (5 crédits)	François Maniquet Jacques-François Thisse
<u>ECGE1212</u>	Macroéconomie[45h+15h] (5 crédits)	Philippe Monfort Henri Sneessens
<u>ECGE1121</u>	Histoire économique et sociale[30h] (3 crédits)	Paul Servais Jean-Marie Yante (coord.)
<u>ECGE1216</u>	Croissance et développement[22.5h] (3 crédits)	David De la Croix
<u>ECGE1217</u>	Histoire des théories économiques[22.5h] (3 crédits)	Michel De Vroey
<u>ECGE1228</u>	Economie régionale[22.5h] (3 crédits)	Jacques-François Thisse
<u>ECGE1226</u>	Séminaire : économie du travail[30h] (5 crédits)	Muriel Dejemepe
<i>Sous réserve du nombre de places disponibles.</i>		
<u>ECGE1227</u>	Séminaire d'Economie internationale : monnaie et finance[30h] (5 crédits)	Vincent Bodart

Sous réserve du nombre de places disponibles.

Informations pratiques

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Responsable académique: H. Sneessens

Personne de contact: Marie Gilot (ECON) gilot@econ.ucl.ac.be

Modalités d'inscription: SESP

1er cycle

2. Admission à la mineure

Non pertinent

3. Inscription à la mineure

Dès l'inscription en BAC12, l'étudiant va s'inscrire à l'option sur le site web : <http://www.uclouvain.be/optionbac>

En BAC13, l'étudiant est inscrit automatiquement à la mineure à laquelle il était inscrit en BAC12.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription au BAC12 disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée de BAC12, l'étudiant établit son horaire de BAC12 et de BAC13 en tenant compte des horaires de la mineure.

Si il y a conflit d'horaire, plusieurs solutions sont possibles :

- *Reporter des cours :*

En cas de conflit en BAC12 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut **demander à reporter** un des deux cours à l'année suivante, en tenant compte des séquences de cours (pré requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

- *Anticiper des cours :*

En cas de conflit en BAC13 (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, pour le BAC13, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses anticipations de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

- *Assumer le conflit :*

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Quand l'étudiant ne peut assister au cours, il doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant.

Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

- *Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit :*

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord préalable au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

- *Personnes de contact :*

Conseillère aux études : Cécile Delannay delannay@sesp.ucl.ac.be

Déléguée à l'information : Frédérique Rotsaert, rotsaert@sspo.ucl.ac.be. : 010474996

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré-requis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure au moyen d'un formulaire ad-hoc. Celui-ci doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine de l'étudiant.

Pour les étudiants en BAC2, le formulaire d'inscription aux activités de l'option est disponible sur le site WEB :

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

Pour les étudiants en BAC3, le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible dans le courant de la semaine du 25 septembre *dans votre boîte aux lettres (e-mail)* de la messagerie UCL. Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre carte d'étudiant et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprenant votre identifiant global UCL, vos code PIC et PUC et votre e-mail. Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre majeure. Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site WEB : <http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>